

FICHE PROJET : CIRCULATION CHEMIN DE MONTBERNIER

PREAMBULE :

Le chemin de MONTBERNIER est un lieu de passage important dans le quartier de MONTBERNIER :

- pour les véhicules :
 - c'est un passage important pour tous les habitants du hameau
 - c'est le trajet fréquenté par les véhicules (taxis entre autres) qui assurent les transports pour les enfants qui passent la journée au centre de rééducation
- pour les piétons :
 - trajets piétons pour accès aux habitations et aux transports en commun, prévoir accès handicapés et poussettes (nombreuses car population relativement jeune)
 - lieu de promenade très fréquenté pendant les week-ends et les vacances scolaires par les habitants du hameau mais également par tous les Berjalliens, ce chemin est propice aux promenades digestives après un bon repas aux Tilleuls, mais sert également à la découverte de la mare pédagogique située au milieu de ce chemin.
- pour les cavaliers :
 - le chemin est également un lieu de passage pour des cavaliers qui l'utilisent pour se rendre sur le plateau, sur la plaine de CHAMPAGNEUX ou en direction des bois et de l'étang de Rosières

Il paraît opportun de rappeler ici l'un des souhaits des habitants tels qu'ils ont été recensés dans la charte de novembre 2002

« Montbernier souhaite s'affirmer comme un lieu de promenade, de détente, de loisirs pour tous les Berjalliens. Il faut donc conserver et aménager de nombreux sentiers pédestres, agrandir la zone de loisirs de l'étang de Rosières, favoriser le développement de prairies dans lesquels pourront être mis en pâture des animaux typiques »

OBJECTIFS DU PROJET :

- Donner un confort et une sécurité de déplacement aux promeneurs et piétons, (prévoir également accès handicapés et poussettes) qui utilisent ce chemin
- Donner aux automobiles un accès et une circulation corrects pour assurer la desserte du hameau et des différents lotissements et habitations situés le long du chemin de Montbernier, tout en limitant la vitesse à un niveau compatible avec la « flânerie »

- Permettre aux cavaliers de continuer à circuler sans risque pour eux et pour les autres utilisateurs du chemin
- Ce projet est à mettre en place sur la partie du chemin de MONTBERNIER comprise entre le restaurant des TILLEULS et le lavoir de MONTBERNIER. En priorisant éventuellement la partie située entre le restaurant et la mare pédagogique.
- Préserver des zones de repos ou détente pour les promeneurs (mare, lavoir...)
- Préserver les lieux humides et leur accès (mare pédagogique...)

DATE DE REALISATION :

A définir

NOM DU REFERENT :

Patrice VESIN

DESCRIPTIF DU PROJET :

- Prévoir couverture du « ruisseau » existant pour permettre l'élargissement de la voie de circulation
- Envisager déplacement du parking le long du restaurant (actuellement situé de l'autre côté), afin d'améliorer la visibilité à l'approche du carrefour et la manœuvre dans le virage (principalement pour prendre la direction de Demptézieu).
- Prévoir une partie piétonne de la voie avec protection pour les piétons (identique à ce qui a été mis en place sur les rues du quartier)
- Rendre cette partie piétonne accessible aux poussettes (nombreuses lors des promenades) et chaises roulantes
- Faciliter l'entrée et la sortie des accès aux maisons et aux immeubles situés le long du chemin

POINTS NEGATIFS A EVITER :

- Le manque de connaissance des projets et de concertation est un risque.
- Mettre en place des trottoirs urbains (penser à la ruralité, atout de Montbernier, en conformité avec la charte du quartier)
- Trop entraver la circulation des transports en commun sur les différentes voies